

SOLIDAR TUNISIE

ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31 décembre 2021

I N D E X

I - ETATS FINANCIERS

Etat de la situation financière	1
Etat des produits et des charges	2
Etat des flux de trésorerie	3

II - NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de l'association	4
Note 2 : Déclaration de conformité	4
Note 3 : Principes et méthodes comptables	4
Note 4 : Liquidités et équivalents de liquidités	6
Note 5 : Autres actifs courants	6
Note 6 : Tableau de variation des immobilisations	7
Note 7 : Autres passifs courants	8
Note 8 : Actifs nets	8
Note 9 : Subventions de fonctionnement	8
Note 10 : Autres charges courantes	9
Note 11 : Activité	9
Note 12 : Engagements hors bilan	9

SOLIDAR TUNISIE

Identifiant unique : 1440051SPN

Notes aux états financiers

Etats financiers au 31 décembre 2021

Note 1 : Présentation de l'association

Solidar Tunisie est une association à but non lucratif. Elle a été constituée en 2015 (JORT n°86 du 18 juillet 2015), en application du décret-loi n° 88-2011 du 24/09/2011.

L'association a pour objets de :

1. Soutenir les efforts de l'Etat dans le processus de transition démocratique au niveau du législatif, de l'exécutif et des différentes institutions de l'Etat ;
2. Etablir l'état des lieux et des préoccupations nationales par des experts spécialistes et des compétences dans une approche participative avec la société civile ;
3. Effectuer des recherches, des études et promouvoir les dialogues entre les dirigeants politiques, les syndicats, les associations, les universitaires et les experts ;
4. Fournir les formations nécessaires aux acteurs politiques et renforcement de leurs capacités dans les domaines de la démocratie sociale ;
5. Soutenir la participation politique des femmes et des jeunes.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises ainsi qu'aux dispositions de la norme comptable 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif, et ce en respect de l'article 39 du décret-loi n° 88-2011 relatif aux associations en Tunisie.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n°15.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- Une réduction de valeur si la dépréciation est jugée réversible ;
- Une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation conformément au décret n° 2008-492 fixant les taux maximums des amortissements linéaires et la durée minimale des amortissements des actifs exploités dans le cadre de contrats de leasing et la valeur des actifs immobilisés pouvant faire l'objet d'un amortissement intégral au titre de l'année de leur utilisation.

La société n'étant pas entrée en exploitation en 2014, tous les frais antérieurs au démarrage effectués en 2014 ont été immobilisés. Ils figurent dans les autres actifs courants.

SOLIDAR TUNISIE

Identifiant unique : 1440051SPN

Notes aux états financiers

Etats financiers au 31 décembre 2021

3.3 Taxe sur la valeur ajoutée

L'association Solidar Tunisie, étant en dehors du champ d'application de la TVA, toutes les charges et investissements sont comptabilisées toutes taxes comprises.

Note 4 : Liquidités et équivalents de liquidité

Le poste liquidités et équivalents de liquidités s'élève à D.4.375 à la clôture de l'exercice. Il comprend le solde en banque pour un montant de D.4.057 et le solde en caisse pour un montant de D.318.

Note 5 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à D.889 à la clôture de l'exercice et se détaillent comme suit :

	2021	2020
Fournisseurs débiteurs		746
Charges constatées d'avance	889	
Compte d'attente		79
Etat impôt et taxes		758
Total autres passifs courants	889	1.583

SOLIDAR TUNISIE

Identifiant unique : 1440051SPN

Notes aux états financiers

Etats financiers au 31 décembre 2021

Note 6 : Tableau de variation des immobilisations

	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette
	Solde	Acquisition	Solde	Solde	Dotation	Solde	
	31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020		31/12/2021	
Immobilisations incorporelles							
Matériel informatique	22 403,870		22 403,870	15 757,374	4 977,408	20 734,782	1 669,088
Equipement de bureau	11 496,224		11 496,224	6 591,306	2 085,374	8 676,680	2 819,543
Immobilisations corporelles	33 900,094		33 900,094	22 348,680	7 062,782	29 411,462	4 488,632
Immobilisations financières	4 250,000		4 250,000				4 250,000
Actifs non courants	38 150,094		38 150,094	22 348,680	7 062,782	29 411,462	8 738,632

Note 7 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à D.20.210 à la clôture de l'exercice et se détaillent comme suit :

	2021	2020
Etat impôts et taxes	3.077	3.568
CNSS	9.212	3.334
ADHESION		202
Charges à payer	7.921	3.554
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		3.119
Total autres passifs courants	20.210	13.777

Note 8 : Actifs nets

Les actifs nets de l'association s'élèvent à la clôture de l'exercice à D.(6 207). Ils correspondent à l'excédent des dons et subventions reçus par rapport aux charges correspondantes à la réalisation des diverses manifestations et au coût de production des études publiées.

Note 9 : Subventions de fonctionnement

Les dons et subventions reçus s'élèvent à D.183.636, à la clôture de l'exercice et se détaillent comme suit :

	2021	2020
Dons et subventions locaux		
Dons et subventions étrangers	183.636	356.054
Total des dons et subventions reçus	183.636	391.336

Note 10 : Autres charges courants

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à D.137.784 à la clôture de l'exercice et se détaillent comme suit :

	2021	2020
Charges locatives	31.238	31.500
Divers services extérieurs	45 056	22.428
Entretien et réparations	473	292
Publicités	167	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	54 650	182.134
Location voitures	1.151	
Déplacements	949	3.431
Réceptions et congrès	1 041	10.629
Frais de télécommunication	1.467	763
Services bancaires et assimilés	352	431
Etat impôts et taxes	1.240	776
Total des autres services extérieurs	137.784	252.384

Note 11 : Activité

Solidar Tunisie poursuit son activité en 2021. Ses travaux sont publiés et disponibles sur son site www.solidar-tunisie.org.

Note 12 : Engagements hors bilan

Solidar Tunisie n'a donné ni caution ni hypothèque sur ses actifs et ne dispose d'aucune caution en sa faveur.

SOLIDAR TUNISIE

Identifiant unique : 1440051SPN

Notes aux états financiers

Etats financiers au 31 décembre 2021
